

Avec des atouts et des innovations...

Pour tous

- Des formules responsables dès avril 2015 pour bénéficier d'une fiscalité favorable !
- Forfait coup dur / maladie grave de 1 000 € sur un ensemble de prestations peu ou pas remboursées par la sécurité sociale (voir tableau des garanties).
- Prise en charge étendue des frais dentaires (prothèses remboursées ou non par la sécurité sociale, orthodontie, implantologie...).
- Optique en fonction de la correction et prise en charge de la chirurgie réfractive.
Une paire de lunettes tous les deux ans, sauf pour les enfants et en cas d'évolution de la vue.

- Séances d'ostéopathie et de chiropraxie.
- Forfait hospitalier sans limitation de durée.
- Forfait sevrage tabagique.
- ...



Pour les familles

- Une cotisation réduite de 50% pour le 3^{ème} enfant et la gratuité à partir du 4^{ème}.
- Actes de prévention prévus par la sécurité sociale dont le bilan du langage, le dépistage de l'hépatite B, les troubles de l'audition.
- Orthodontie remboursée par la sécurité sociale jusqu'à 500% de la base de remboursement.
- Vaccins acceptés ou non par la sécurité sociale.
- Lit accompagnants pour les ascendants, descendants et conjoint sans limite d'âge.
- Dépistage du strabisme et de la surdité avant 3 ans.
- Service d'assistance : rattrapage scolaire, accompagnement, garde d'enfants.
- Rapatriement sanitaire et prise en charge des soins à l'étranger.
- ...



Pour les Séniors

- Une couverture pour toute la vie.
- Vaccins acceptés ou non par la sécurité sociale (grippe, gastro entérite...).
- Actes de prévention prévus par la sécurité sociale dont l'acte d'ostéo-densitométrie.
- Prothèses auditives et consommables acceptés par la sécurité sociale.
- Petits et grands appareillages.
- Dentaire : prothèses prises en charge ou non par la sécurité sociale, Inlay et Onlay, implantologie, forfait parodontologie et endodontie.
- Cures thermales.
- Service d'assistance en cas d'immobilisation au domicile ou d'hospitalisation.
- Aide aux aidants et accompagnement en cas de dépendance.
- ...



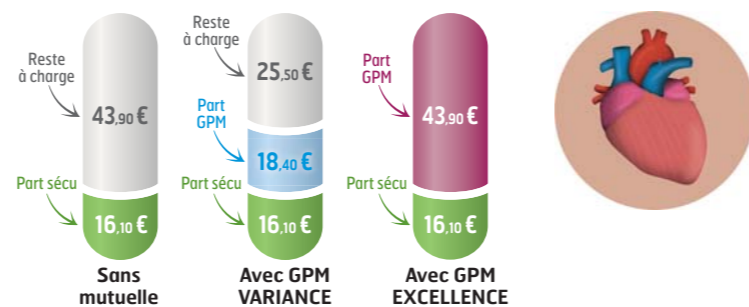
Pour les femmes

- Allocation maternité.
- FIV, amniocentèse non acceptée par la Sécurité Sociale.
- Chambre particulière maternité.
- Forfait contraception.
- ...

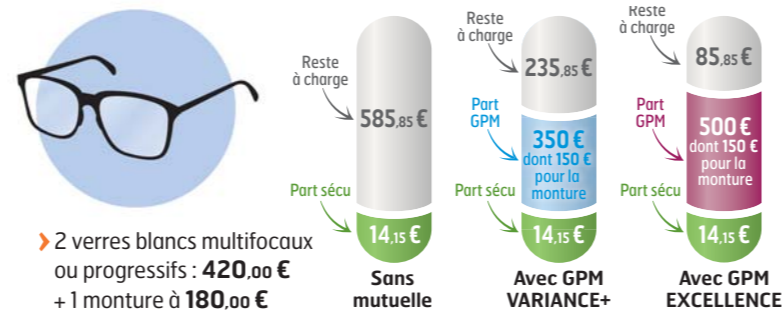


Exemples de remboursements

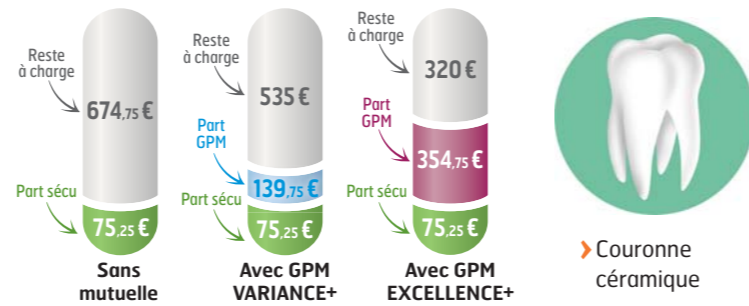
Une consultation chez un spécialiste (CAS) à 60 €



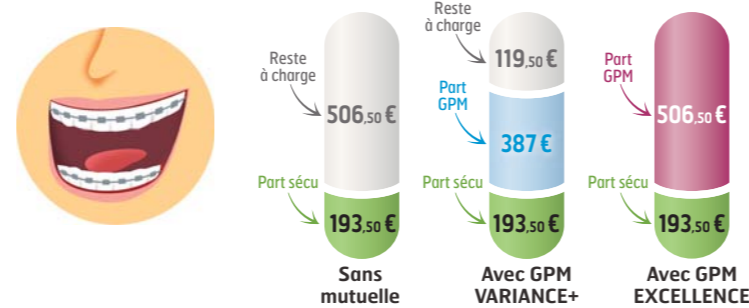
Une paire de lunettes à 600 €



Une couronne dentaire à 750 €



Un traitement d'orthodontie à 700 €/semestre



Groupe Pasteur Mutualité

AGMF-Prévoyance

Union soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité N° 775 666 340 - 34, boulevard de Courcelles - 75809 PARIS cedex 17

En + avec
Groupe Pasteur Mutualité

- Vos décomptes santé sont en ligne. Vous pouvez les consulter d'un simple clic sur le site gpm.fr
- La prise d'effet de votre garantie est immédiate.
 - La garantie est effective quelle que soit la formule choisie, sans délai d'attente, sauf pour l'allocation naissance : 12 mois.
 - Il n'y a pas de sélection médicale.
- Vos remboursements bénéficient de la télétransmission (sans refus de votre part). Vos soins sont remboursés dans les 48 h maximum après le paiement de la Sécurité sociale.
- Vous bénéficiez du Tiers payant. Pour vous éviter l'avance des frais dans les pharmacies et chez certains praticiens.

Votre conseiller :

Pour en savoir plus,
contactez votre Conseiller
départemental au
01 40 54 54 54
Du lundi au vendredi - de 8H30 à 18H00
www.gpm.fr

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Une protection santé modulable et innovante pour s'adapter à votre situation !



AG00721 - 02/2015 - PLOB Création 9652 - Document non contractuel.

Groupe Pasteur Mutualité

Entre professionnels de santé, c'est plus rassurant.

Document à caractère publicitaire.

www.gpm.fr

Une complémentaire santé sur mesure...

Parce qu'en tant que professionnel de santé vos attentes et vos besoins sont bien spécifiques, Groupe Pasteur Mutualité vous propose de construire votre complémentaire santé avec votre conseiller mutualiste.



... quelle que soit votre situation

Jeune, célibataire, en couple avec ou sans enfants, sénior...
Pour choisir la bonne complémentaire santé, posez-vous quelques questions simples :

- Est-ce que je souhaite limiter la prise en charge aux dépenses les plus lourdes ou bénéficier d'une couverture large y compris pour les frais non remboursés par la sécurité sociale ?
- Est-ce que je consulte des spécialistes ? A quelle fréquence ? Quel est le tarif moyen de leur consultation ?
- Ai-je besoin de lunettes ou de lentilles ? D'un appareil auditif ?
- Ai-je des soins dentaires avec des dépenses importantes en perspectives ? Mes enfants vont-ils porter un appareil dentaire (orthodontie) ?

Avec Groupe Pasteur Mutualité, vous allez « construire » la réponse qui répond à vos attentes.

A chaque étape de votre vie, votre complémentaire santé s'adaptera à votre situation (âge, profession, fiscalité applicable...) et à vos nouveaux besoins (enfants, conjoint, retraite, ...).

Ce sont là les missions de votre conseiller mutualiste.

Important

Avec Groupe Pasteur Mutualité vous pouvez souscrire un contrat « responsable » :

- Une offre respectant les nouvelles dispositions sur les « contrats responsables » applicables au 1^{er} avril 2015 (décret du 18 novembre 2014).
- Vous bénéficiez d'une fiscalité avantageuse : Taxe Spéciale sur les Contrats d' Assurance de 7% au lieu de 14% et possibilité de déduire vos cotisations dans le cadre du dispositif Madelin, si vous remplissez les conditions requises.

... des prestations personnalisées et innovantes

7 formules et des innovations pour une prise en charge adaptée...

Quelques exemples de prise en charge

(tableau complet des prestations sur demande)

		GPM RÉFÉRENCE	GPM VARIANCE	GPM VARIANCE +	GPM EXCELLENCE	GPM EXCELLENCE +
Consultations / visites	Auprès d'omnipraticiens ayant adhéré au contrat d'accès aux soins (CAS)	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	300% BRSS
	Hors CAS	100% BRSS	125% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	200% BRSS
Hospitalisation	Soins, chambre particulière, FJH,...	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	300% BRSS
	Equipement verres simples + montures	100% BRSS	100 € + TM	200 €	300 €	470 €
Optique	Equipement verres complexes + montures	100% BRSS	200 € + TM	350 €	500 €	750 €
	Lentilles de correction (par an/par assuré)	-	50 €	100 €	150 €	250 €
	Chirurgie réfractive (par œil/par an/par assuré)	-	-	300 €	500 €	700 €
Dentaire	Prothèses dentaires / Inlay et onlay acceptées par la Sécurité Sociale	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	400% BRSS
	Orthodontie acceptées par la Sécurité Sociale	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	400% BRSS	500% BRSS
Pharmacie	Pharmacie remboursée par la Sécurité Sociale	100% BRSS sur les médicaments remboursés à 65% par la SS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
	Allocation Maternité (par naissance ou adoption)	-	200 €	300 €	400 €	800 €
Maternité	FIV, amniocentèse non acceptées par la Sécurité Sociale	-	100 €	150 €	200 €	400 €
	Chambre particulière maternité Max 90 jours par an et par assuré	-	40 €	60 €	75 €	120 €
	Dépistage du strabisme et de la surdité avant 3 ans + bilan allergique - Par an et par enfant	-	-	30 €	50 €	60 €
Dépistage	Vaccins non acceptés par la Sécurité Sociale (grippe, gastro-entérite,...) - Par an et par assuré	-	20 €	30 €	40 €	50 €
	Forfait coup dur / maladie grave (sur 2 ans par assuré)	-	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €



Ce forfait, à utiliser sur 2 ans, vous permet la prise en charge des dépenses, comme par exemple :

- Equipement médical spécialisé (dont fauteuil roulant) accepté par la Sécurité Sociale,
- Chirurgie plastique réparatrice, Prothèse capillaire acceptées par la Sécurité Sociale,
- Séances prescrites de kinésithérapie avec dépassements,
- Sets de pose contenant le matériel de perfusion à domicile,
- Matériel de stomies...

Garanties assurées par AGMF-Prévoyance Union soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, N° 775 666 340, 34, boulevard de Courcelles, 75809 PARIS CEDEX 17. (1) Contrat non responsable

Besoin de prestations plus élevées ?

Souscrivez GPM SURCO (1)

qui renforce la prise en charge pour des frais d'hospitalisation, des frais médicaux courants et l'optique (monture).

Vous souhaitez être couvert exclusivement pour les frais d'hospitalisation ?

Souscrivez GPM HOSPI EXCELLENCE (1)

Honoraires et soins ; chambre particulière, lit accompagnant, frais de séjour...

L'assistance

(Pour les montants et les limites, se reporter à la notice d'information)



ASSISTANCE À DOMICILE

Faire face au quotidien en cas de situation d'urgence ou d'événements programmés (hospitalisation...)

- Aide-ménagère à domicile
- Garde d'enfants
- Soutien scolaire (enfant accidenté ou malade)
- Garde d'animaux en cas d'hospitalisation...



PATHOLOGIES LOURDES / COUPS DURS

Être soutenu dans les moments difficiles

- Enveloppe de services
- Téléassistance (frais d'installation)
- Bilan de situation par un ergothérapeute
- Service travaux pour aménagement du domicile...



AIDE AUX AIDANTS

Être accompagné lorsqu'un proche est dépendant

- Bilan social
- Formation de l'aidant
- Bilan de situation par un ergothérapeute au domicile
- Service travaux pour aménagement du domicile...



SOUTIEN ACTIVITÉ PRO

Être accompagné tout au long de l'activité professionnelle

- Informations juridiques et accompagnement aux démarches lors de l'installation de l'activité professionnelle
- Coach budget
- Soutien à l'activité professionnelle en cas de perturbations temporaires ou sur le long terme...



DÉPLACEMENTS

- Rapatriement médical
- Prise en charge des frais médicaux à l'étranger
- Voyage aller-retour d'un proche
- Prise en charge des frais de secours en montagne, à concurrence de 160 euros...



INFORMATIONS ET CONSEILS

Entretiens téléphoniques pour être guidé et conseillé, grâce à une équipe d'experts

- Informations juridiques ; médicales
- Recherche de médecin, infirmière...
- Nutrition prévention santé - coaching forme
- Soutien psychologique...

Les garanties d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 d'euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481511632, soumise au contrôle de l'ACPR 61, rue Taitbout 75 436 Paris cedex 09.

La protection juridique



Être assisté en cas de litige dans le cadre de votre vie privée

- Recherche d'une solution au litige
- Prise en charge :
 - des frais de constitution de dossiers,
 - des honoraires d'experts,
 - des frais et honoraires d'avocats, d'avoués et des auxiliaires de justice.

Garanties souscrites auprès de PANACEA ASSURANCES, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 €, entreprise régie par le Code des Assurances, siège social : 34, boulevard de Courcelles 75809 PARIS CEDEX 17, 507 648 087 RCS Paris.